

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21030 - 78ÈME ANNÉE

TOUJOURS PAS D'ACCORD POUR PROTÉGER LA HAUTE MER



Après deux semaines de négociations, les Etats membres de l'ONU se sont séparés le 26 août sans parvenir à finaliser le traité pour protéger la haute mer. Selon certains diplomates, plusieurs contentieux majeurs restent à dépasser pour arriver à un accord crucial pour protéger les océans.

Après plus de 15 années de discussions informelles puis formelles pour élaborer un texte contraignant visant à sauvegarder cette vaste zone maritime, *"nous n'avons jamais été aussi proches de la ligne d'arrivée dans ce processus"*, a assuré la présidente de la conférence Rena Lee, relevant d'*"excellents progrès"*.

D'ailleurs, la 5ème session des États membres de l'ONU devait être la dernière afin de déterminer le sort de l'océan, qui couvrent près de la moitié de la planète. Mais *"nous avons encore besoin d'un peu de temps"*, a-t-elle ajouté.

Les travaux ont donc été suspendu, et l'Assemblée générale de l'ONU va désormais être saisie de la demande de reprendre cette 5e session à une date non déterminée.

"Malgré la déception de ne pas avoir finalisé le traité, nous jugeons encourageants les progrès réalisés", a indiqué à l'Agence France Presse, Liz Karan, de l'ONG Pew Charitable Trusts. Cette dernière a appelé à une nouvelle session d'ici la fin de l'année.

Greenpeace a été plus sévère, accusant les États-Unis et les pays de la Coalition pour une haute ambition, emmenées par l'UE, d'avoir attendu le dernier moment pour faire preuve de cette ambition *"autoproclamée"*.

La Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples (ou HAC – High Ambition Coalition for Nature and People) est un regroupement d'États, coprésidé par la France et le Costa Rica.

Le but est de soutenir l'adoption d'une cible ambitieuse visant à protéger 30% des terres et 30% des mers de la planète d'ici 2030, dans le cadre mondial de la protection de la biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui sera adopté à la COP15.

Trop tard pour Greenpeace, qui estime que *"le temps est écoulé"*, a dénoncé Laura Meller, responsable Océans de l'ONG. *"Pendant que les pays continuent à parler, les océans et ceux qui en dépendent souffrent"*, a-t-elle ajouté dans un communiqué.

Parmi les sujets les contentieux, la répartition



des possibles bénéfiques issus de l'exploitation des ressources génétiques de la haute mer. En effet, les industries pharmaceutiques, chimiques et cosmétiques veulent y découvrir des molécules miraculeuses.

Les pays occidentaux craignent de passer à côté de retombées financières conséquentes, le dernier projet de texte laisse donc sur la table la redistribution initiale de 2% - et à terme jusqu'à 8% - des futures ventes de produits issus de ces ressources qui n'appartiennent à personne. Mais sans accord.

Ces questions d'équité Nord-Sud sont très présentes dans de nombreuses négociations internationales, en particulier celles sur le climat où les pays en développement victimes mais pas responsables du réchauffement exigent en vain aux pays riches de respecter leurs promesses d'aide financière.

Or ce futur traité vise spécifiquement la haute mer qui commence où s'arrêtent les zones économiques exclusives (ZEE) des États, à maximum 200 milles nautiques (370 km) des côtes. Elles sont donc pas sous la juridiction d'un pays.

La bonne santé des écosystèmes marins est cruciale pour l'avenir de l'humanité, notamment afin de limiter le réchauffement de la planète, seulement 1% de cet espace, qui représente 60% des océans, est protégé.

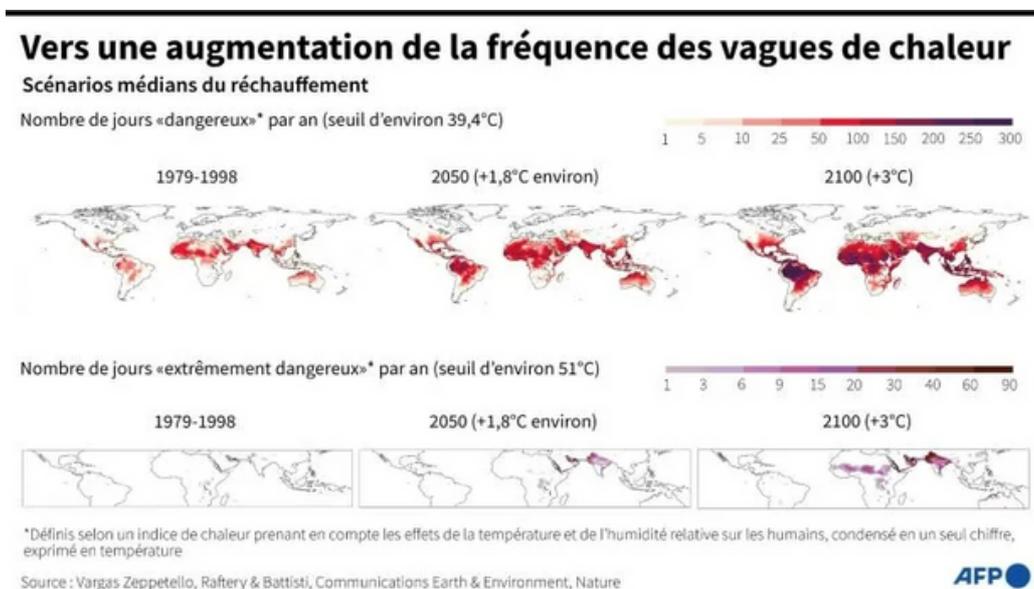
Un des piliers du traité sur *"la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale"* est de pouvoir y créer des aires marines protégées.

"Une étape cruciale dans les efforts pour protéger au moins 30% de la planète d'ici 2030", a indiqué Maxine Burkett, une responsable pour les océans au département d'Etat américain. Cependant, certains experts craignent que sans accord sur le traité sur la haute mer d'ici la fin de l'année, cet objectif soit impossible.

Les délégations s'opposent aussi sur le processus de création de ces aires protégées, ainsi que sur les modalités d'application de l'obligation d'études d'impact environnementales avant une nouvelle activité en haute mer.

LES TROPIQUES MENACÉS DE CANICULES "DANGEREUSES"

De nombreux habitants des zones tropicales risquent de subir des canicules "dangereuses" plus de la moitié de l'année d'ici à la fin du siècle, selon une étude publiée dans la revue *Communications Earth and Environment*.



Ces fortes chaleurs vont se produire même si les objectifs de l'accord sur le climat de Paris sont tenus, ont indiqué les chercheurs. Selon eux, si l'objectif de contenir la hausse des températures inférieure à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle est largement dépassé, les zones tropicales pourraient faire face de longues périodes "cauchemardesques" de canicule, selon les travaux des chercheurs américains.

Sous l'effet du réchauffement climatique, les canicules se multiplient déjà dans le monde, tout récemment en Europe de l'Ouest ou actuellement en Chine, avec pour conséquences des sécheresses, de mauvaises récoltes ou des incendies.

A cela s'ajoute, la mise en danger de la santé et de la biodiversité, car la fonte des glaces font ressortir de terre des microbes et maladies infectieuses.

Les chercheurs ont évalué l'exposition possible à des niveaux dangereux de chaleur et d'humidité, à partir de projections statistiques sur le réchauffement climatique induit via différents scénarios d'émissions de

gaz à effet de serre. De plus, l'étude s'est fondée sur une échelle définissant comme "dangereuses" pour les humains les températures à partir de 39,4°C et "extrêmement dangereuses" à 51°C.

Les chercheurs attestent que dans les zones tropicales, la chaleur pourrait atteindre des niveaux dangereux pour les humains "la plupart des jours d'une année typique". Dans le cas contraire, les températures pourraient atteindre des niveaux très dangereux sur de longues périodes.

Toutes les régions tropicales sont concernées, les plus exposées étant le sous-continent indien et l'Afrique sub-saharienne. Hors zones tropicales, les canicules dévastatrices risquent de devenir des phénomènes annuels, selon l'étude.

"Si nous ne nous ressaisissons pas, il est possible que des milliards de gens soient surexposés à des températures extrêmement dangereuses d'une façon jamais vue," ont résumé l'auteur principal, Lucas Vargas Zeppetello de l'université de Harvard.



**« SOI LÉ KOUYON, SOI I FÉ LO KOUYON,
OSINONSA LÉ DÈ AN MÈM TAN »
IN MAGAZINE NA PWIN ARIEN D'RÉNYONÉ.**

Mézami, yèr dimansh mi rogarde zoinal parlé dan la télé .Lé touzour intéressan konète in pé lé nouvèl.Sof ke la plipar d'tan sé kan lé shoz la fine passé ké wi pran konéssans.Shak foi mi di norété pli profétab konète lé shoz an avans pou alé garde –garde in pé si la pa tro loin, si lo tan lé akséptab, si la route la pa an shantyé.

Zistoman zot i koné la rouvèr in boute la route an mèr, mé mi sava pa anparl sa pars mi vé pa gate mon dimansh é si mi anparl sar in n'ot zour siplétadyé. Toute fasson mi yème pa kan mon péi lé pèrdan é so fwa issi lé sir li lé pèrdan : kan lété possib gingn in route sékirizé avèk in tram-train,avèk in zèstyon an bon père d'famiye, pou l'instan nou la gingn solman in boute la route la pankor fini.

Alon artourn dsu lo sizé k'i intèrèss amwin zordi :in magazine télé. Donk apré zoinal parlé, i anons in kékshoz nouvo, in magazine télé.. Mwin téi kroï té i sava amontr bande rogardèr d'télé in magazine dsu La Rényon, sansa dsu noute bande voisin, anfin kékshoz pou done anou lésipoir noute péi i avans.

KOSSA MI OI ?

In magazine franssé-méto , avèk poisson fimé i sorte Marseille, éspadriye La franss, golaz-paraplui si zot i vé- i fé dan la Bretagne sansa la Normandie donk bande produi demoune kouraj i sèye dévlopé épi ranporte inn marshé pli gran. Mi pans lé bon pou zot é kouraj azot.... Mé arien dsu La Rényon, arien dsu Moris, dsu Séssèl, Madégaskar é noute séktèr loséan indien.

Oila antouléka, in magazine télé pou in dimansh dann in télé La Rényon... Mézami konm di lo provèrb : « *Soi lé kouyon, soi i fé l'kouyon, osinonsa lé dé an mèm tan.* ». Inn sèrtène fasson pou kontinyé alyène anou ankor pliss par rapor noute prop réalité !

A bon ékoutèr :salu !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433